

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 360

présenté par

M. Lecoq, Mme Buffet, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne,  
M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,  
M. Serville et M. Wulfranc

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer l'alinéa 82.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet alinéa porte sur la modernisation des deux composantes de la dissuasion et n'est pas utile dans la mesure où le groupe GDR considère que l'on ne doit pas répondre à « l'évolution du contexte stratégique et à l'émergence de nouvelles menaces » par l'armement nucléaire mais par la diplomatie et, éventuellement, par l'armement conventionnel.